Remettons le couvert !!!

Cycle de négociations dans les IEG : 157 entreprises concernées

Les négociations se déroulent en deux étapes :

1. **À la branche, en CPPNI :** négociation du SNB et préconisations d'AIC.
2. **Puis en entreprise :** négociation du taux de NR.

Pour rappel, notre salaire est calculé comme suit :

SNB × (1 + majoration résidentielle) × (coefficient de NR / 100) × coefficient d'ancienneté

À majoration résidentielle et coefficient inchangés, seul l'augmentation du SNB permet d'augmenter nos salaires.

Alors que nous nous mobilisons massivement pour notre pouvoir d'achat **depuis septembre 2026,** les négociations de branche patinent. Notre grille salariale débute déjà en dessous du SMIC, qui devrait augmenter de 1,6 %. Pourtant, à ce stade des négociations, nos employeurs ne proposent que **0,9 %** d'augmentation du SNB et préconisent aux entreprisees **0,7 %** au titre des NR.

Ce mécanisme tire nos salaires vers le SMIC et dévalorise nos qualifications comme nos compétences.

Le salaire minimum ne doit pas devenir l'horizon de nos carrières !

Face à la hausse des prix de ces dernières années, notre grille salariale a perdu **12 % de pouvoir d'achat** en quinze ans. Ces propositions sont une insulte à notre professionnalisme et à notre engagement quotidien.

Nos qualifications méritent une reconnaissance. Notre travail mérite un salaire à la hauteur !

Le 17 novembre,

Puis, le 19 novembre, remettons le couvert :
faisons de cette journée un nouveau temps fort de lutte pour obtenir au minimum **200 € d'augmentation** pour toutes et tous !

Notre revendication :

+3,6 % sur le SNB, avec **70 €** supplémentaires par mois intégrés au salaire de base dans les entreprises.

Simulateur :

Calculez votre augmentation

https://fnme-cgt.fr/simulateur-nao-2026/